

Paris, le 28 octobre 2022

Assurance vie : en septembre, la collecte nette s'établit à +0,5 milliard d'euros

- La collecte nette en assurance vie sur le mois de septembre est positive, à +0,5 milliard d'euros.
- Sur les trois premiers trimestres de l'année, 275 000 contrats d'assurance vie ont été transférés dans le cadre de la loi PACTE.
- Les cotisations sur un Plan d'Épargne Retraite (PER) assurantiel s'élèvent à 583 millions d'euros, en hausse de +27 % par rapport à septembre 2021.

L'assurance vie enregistre une collecte nette positive en septembre 2022...

En septembre 2022, les cotisations en assurance vie s'élèvent à 10,8 milliards d'euros. Elles sont en baisse par rapport à septembre 2021 (-0,5 milliard d'euros). Depuis le début de l'année, elles atteignent 107,8 milliards d'euros (-1,5 milliard d'euros par rapport à la même période en 2021). En unités de compte (UC), elles s'établissent à 42,4 milliards d'euros, en hausse de +0,6 milliard d'euros par rapport à la même période en 2021. Pour la part en euros, elles s'établissent à 65,4 milliards d'euros, en baisse de -2,2 milliards d'euros par rapport à la même période en 2021. La part des cotisations en UC s'établit à 39 % depuis le début de l'année, ratio identique à celui enregistré sur l'ensemble de l'année 2021.

Les prestations s'élèvent à 10,3 milliards d'euros au mois de septembre 2022, en hausse de +0,6 milliard d'euros par rapport à septembre 2021. Depuis le début de l'année, elles atteignent 95,2 milliards d'euros, en hausse de +1,0 milliard d'euros. Pour ce qui concerne les UC, elles s'établissent à 15,4 milliards d'euros, en baisse de -0,7 milliard d'euros. Pour la part en euros, elles atteignent 79,8 milliards d'euros, en hausse de +1,7 milliard d'euros par rapport à la même période de 2021.

En conséquence, la collecte nette s'établit à +0,5 milliard d'euros en septembre 2022. Depuis le début de l'année, elle atteint +12,6 milliards d'euros, inférieure de -2,5 milliards d'euros à celle de 2021 sur la même période. En UC, elle s'élève à +27,0 milliards d'euros, en hausse de +1,3 milliard d'euros par rapport à 2021. Pour la part en euros, elle s'élève à -14,4 milliards d'euros, en baisse de 3,9 milliards d'euros par rapport à 2021.

L'encours s'établit à 1 808 milliards d'euros à fin septembre.

... et des transferts PACTE toujours significatifs

Au cours des trois premiers trimestres de l'année, 275 000 contrats d'assurance vie ont été transférés dans le cadre de la loi PACTE (hors transferts des contrats d'assurance retraite vers un PER). Le montant moyen transféré est en augmentation par rapport aux 9 premiers mois de 2021, puisqu'il est passé de 34 800 euros à 39 600 euros en moyenne par contrat.

Le dynamisme des PER se poursuit

En septembre 2022, 46 700 nouveaux assurés ont souscrit un PER auprès d'une entreprise d'assurance. Les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 583 millions d'euros, soit une hausse de +27 % par rapport à septembre 2021. Dans le même temps, 11 400 assurés ont transféré d'anciens contrats vers un PER pour 279 millions d'euros sur le mois.

Au total, le marché des PER commercialisés par les entreprises d'assurance enregistre 58 100 assurés supplémentaires et 862 millions d'euros de versements sur le mois de septembre 2022.

La collecte nette des PER s'élève à +449 millions d'euros en septembre et à +3,9 milliards d'euros depuis le début de l'année 2022.

Fin septembre 2022, 3,5 millions d'assurés détenaient un PER pour un encours de 43,4 milliards d'euros. Hors transferts, 87 % des nouveaux titulaires d'un PER (à fin juin 2022) l'ont souscrit auprès d'un assureur.

Selon **Franck LE VALLOIS, directeur général de France Assureurs** : « *L'assurance vie a retrouvé au mois de septembre sa dynamique positive. Cela prouve la confiance que les Français continuent de placer dans ce produit d'épargne adapté à leurs projets de vie. La gestion financière de long terme des assureurs leur permet d'accompagner les assurés dans la durée en apportant de la sécurité à leur épargne.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 247 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)

Little Wing
franceassureurs@little-wing.fr
+ 33 (0) 6 80 42 51 84